



## TERMES DES REFERENCES

**Consultant:** Consultant facilitateur pour l'élaboration d'une stratégie sous-régionale pour la gestion de la faune en Afrique centrale

**Département:** FAO Sub-regional Office for Central Africa (SFC), Libreville, Gabon

**Programme/numéro :** Gestion durable du secteur de la faune sauvage et de la viande de brousse en Afrique central, GCP/RAF/455/GFF

**Emplacement:** Libreville, Gabon

**Durée:** 3 mois

**Date de démarrage attendu:** 15 novembre 2013

**Rapportage à:** Arnoud P.J.M. Steeman

## DESCRIPTION GÉNÉRALE DES TACHES ET DES OBJECTIVES D'ATTEINDRE

### Introduction

La viande de brousse constitue à la fois une source de protéines et un intérêt socio-économique pour les populations d'Afrique centrale. Cependant, l'absence de système de gestion de cette ressource favorise le braconnage, pratique qui ne permet pas une gestion durable des ressources fauniques.

La gestion de la faune sauvage et du secteur de la viande de brousse est empreinte à des contraintes inhérentes aux cadres de décision juridiques et réglementaires existants. La formulation d'une stratégie régionale qui guidera le développement de la gestion de la faune sauvage dans le Bassin du Congo est donc nécessaire.

Pour répondre à cette préoccupation, le projet GCP/RAF/455/GFF sur la gestion durable du secteur de la faune sauvage et de la viande de brousse en Afrique centrale dont l'objectif est de mettre en œuvre un système de gestion durable de la faune dans quatre pays du Bassin du Congo (RDC, RC, RCA et Gabon) facilite l'élaboration des outils appropriés à la gestion de ce secteur. Parmi ceux-ci, figure le renforcement du cadre juridique en appuyant l'élaboration d'une stratégie sous-régionale.

### Problématique

La demande de viande de brousse pose un problème : elle dépasse le niveau durable de production. Ce problème de base de la viande de brousse peut se décomposer en un certain nombre de questions (du côté de l'offre comme de la demande) qui sont approfondies ci-dessous.

- Question 1: Croissance démographique et demande du marché.
- Question 2: Préférences du consommateur pour la viande de brousse.
- Question 3: Contrôle de l'accès aux ressources en faune sauvage.
- Question 4: Modernisation de la chaîne d'approvisionnement et du marché de la viande de brousse.
- Question 5: Faiblesse de la gouvernance et des institutions au niveau national.



Il est probable que la cause profonde la plus importante de la chasse excessive est l'effondrement des contrôles traditionnels du clan, de la lignée et de la communauté sur l'accès aux terrains de chasse, et celui des séries traditionnelles de règlements locaux régissant la chasse par les membres des communautés locales. Le pouvoir sur l'accès aux terrains de chasse et sur la définition et la mise en application des règlements locaux était dévolu aux chefs traditionnels du clan ou de la lignée, mais les cadres juridiques des quatre pays ne reconnaissent aujourd'hui ni le contrôle local sur les terres traditionnelles ni les droits des populations locales à gérer ou réglementer la chasse sur ces terres. Ainsi, l'application des règles coutumières concernant la chasse s'est désintégrée presque partout.

Au sein des communautés locales, l'accès ouvert à la faune sauvage dans les terres communautaires est désormais la règle. Cependant, le degré d'ouverture de l'accès à ceux n'appartenant pas à la communauté varie énormément d'un site à l'autre. Certaines communautés ont maintenu la capacité de fait à contrôler l'accès par les intervenants extérieurs mais, dans d'autres cas, tous les contrôles se sont effondrés. Même si le contrôle local sur l'accès est encore intact, les intervenants extérieurs obtiennent fréquemment l'accès en épousant quelqu'un du village, en nouant des relations amicales avec un bénéficiaire de droits coutumiers ou par des stratégies similaires. La tendance est clairement à l'ouverture croissante de l'accès qui réduit la possibilité de gestion de la faune sauvage.

Enfin, l'insécurité, la faible gouvernance, le manque de respect pour l'ordre public et un manque généralisé d'application des lois et règlements ont tous contribué à des degrés différents au problème de l'excès de chasse. En outre, ce sont souvent les personnes censées être responsables de la mise en vigueur des lois qui sont derrière le marché de la viande de brousse. C'est ainsi que les principaux acteurs du commerce de la viande de brousse comprennent souvent des officiers militaires, des fonctionnaires du gouvernement (à tous les niveaux) et le personnel des services techniques. Vu ces faiblesses, il est très difficile pour les organisations publiques de réglementer la gestion de la faune sauvage et la production de viande de brousse de façon efficace.

Pour résoudre ce problème, le FAO exécute le projet sous régional FEM « Gestion durable du secteur de la faune sauvage et de la viande de brousse en Afrique centrale ». Quatre pays participent au projet : la République Centrafricaine, Gabon, la République de Congo, et la République Démocratique de Congo. Ce projet sera axé sur les deux principales questions au-dessus : contrôle de l'accès aux ressources de la faune sauvage et la faiblesse de la gouvernance et des institutions au niveau national.

Le projet vise à surmonter les barrières à la gestion participative de la faune sauvage. Parmi lesquelles les barrières stratégiques, juridiques et réglementaires. En aplanissant ces barrières, le projet facilitera l'élaboration d'une stratégie régionale pour la gestion de la faune, qui orientera l'élaboration des politiques nationales et la formulation des lois et règlements.

### ***Complémentarité avec le travail du RAPAC***

Le RAPAC (*Réseau des Aires Protégées en Afrique Centrale*) entreprend une étude sur l'harmonisation des législations relatives à la gestion de la faune et des aires protégées dans les pays membres du RAPAC. Cet étude du RAPAC vise d'évaluer les cadres juridiques/institutionnels de la conservation de la biodiversité en général et de la gestion/valorisation des aires protégées et de la faune en particulier, afin d'élaborer des lignes



directrices servant de modèle législatif de référence pour l'harmonisation progressive des politiques et législations nationales y relatives dans l'ensemble des pays membres de la COMIFAC. Pour atteindre cela, l'étude fait un état des lieux et une synthèse actualisée des bilans nationaux et internationaux sur l'état des législations dans les pays membres du RAPAC en matière de gestion de la faune et des Aires Protégées.

L'élaboration d'une stratégie sous régionale pour la gestion de la faune sauvage entrepris par le projet de Viande de Brousse sera complémentaire à cette étude. L'élaboration sera basée sur une étude national aux pays du projet sur des aspects des, entre autres, les cadres légaux du secteur de la faune et institutionnels de gestion de la faune, des pratiques dans la filières de la viande de brousse, de la place du braconnage, de l'état écologique et du rôle socio-économique de viande de brousse. Ces études et l'étude du RAPAC seront utilisées pour faciliter la stratégie pour la gestion de la faune sauvage.

## **DESCRIPTION DE LA MISSION**

### **Objectifs**

#### ***Objectif général***

L'objectif général est le production d'une stratégie régionale de la gestion de la faune sauvage, pour examen et adoption par le Conseil des Ministres des pays membres de la COMIFAC, dans le contexte de surmonter les barrières juridiques pour établir la gestion communautaire de la faune sauvage comme un stratégie d'aborder le problème que la demande de viande de brousse dépasse le niveau durable de production.

#### ***Objectifs particuliers***

Il y a trois objectifs particuliers :

1. Production d'une synthèse sous-régionale sur la base des états de lieux réalisés dans chaque pays et des études du RAPAC
2. Production d'un document des choix des axes stratégiques (sous-régional et national).
3. Facilitation et développement du document de la stratégie à base de ces choix stratégiques et son validation.

### **Résultats attendus**

Les résultats prévus comprennent :

- Une synthèse régionale sur l'état de lieux sur la gestion de la faune.
- Un document avec les choix prioritaires.
- Un document de la stratégie régional pour la gestion de la faune validé, prêt pour transmission à la COMIFAC qui le soumettra au Conseil des Ministres pour approbation de la stratégie.



## **Méthodologie**

La présente proposition de la mission entend faciliter un processus de formulation d'une stratégie pour la gestion de la faune sauvage empreinte d'une grande rigueur technique et qui fait l'objet d'une appropriation par les parties prenantes et qui les rend responsables vis-à-vis de l'application ultérieure des choix stratégiques réalisés.

Pour relever un tel défi, la stratégie de la mission repose sur une approche participative. En d'autres termes, le projet est appelé à initier et faciliter un processus dans lesquels destinataires des décisions et décideur (l'Etat) vont ensemble construire les problèmes, les objectifs et les choix stratégiques. Dans la pratique, la mission s'appuiera sur un consultant international qui avec les Assistants Techniques Nationaux et Coordinateurs Nationaux du projet de Viande de Brousse facilitera un processus de concertation pour permettre à l'Etat, au secteur privé, aux ONG, aux communautés locales, etc. d'exprimer leurs attentes/demandes de changements et de négocier un compromis entre les points de vue opposés. Une série de consultations, y compris des ateliers, sera organisée pour permettre au projet d'élargir le cercle des parties prenantes, en particulier lors de la validation des conclusions du diagnostic du secteur de la gestion de la faune sauvage, des objectifs et des choix stratégiques, etc.

Les compromis obtenus au cours de ces différentes concertations seront consignés dans le document d'orientation stratégique. Avant de soumettre le document de stratégie au Conseil des Ministres, un atelier sous-régional de restitution/validation sera organisé pour donner l'occasion aux différentes parties prenantes de vérifier si les décisions prises reflètent le résultat des concertations/négociations. Le projet aura recours aux techniques de communication et de médiation pour tirer profit aussi bien de l'expertise technique de spécialistes en la gestion de la faune sauvage et la gestion communautaire des ressources naturelles que des savoirs et pratiques partagés par les autres parties prenantes.

## **Ressources humaines**

Cette mission dispose des ressources humaines comme suit :

- Un Consultant international : facilitateur du processus ;
- Les Assistants Techniques Nationaux du projet de Viande de Brousse : un rapport sur la situation par pays, appui technique, coordination et logistique.
- Coordinateurs Nationaux du projet de Viande de Brousse : l'appui technique, de coordination et concertation, et le soutien du gouvernement.
- Conseil Technique Principal du projet de Viande de Brousse : coordination du processus et Task Force.
- Le Task Force, avec l'appui des équipes nationales et régionale du projet Viande de Brousse : suivi et pilotage du processus.

## **Tâches**

Le travail couvre le champ de la réforme des cadres juridiques nationales et régionale sur la gestion des ressources naturelles, plus spécifique la gestion de la faune sauvage. Pour arriver aux objectifs de cette mission et atteindre la facilitation de la processus du développement de la stratégie le Consultant facilitateur entreprendra les taches suivantes :



1. Analyser les documents et information disponible et faire un plan de travail.
2. En coopération des ATN et CTP du projet faciliter un document des choix des axes stratégiques :
  - Rédiger la synthèse sous-régionale et produire un rapport de l'état de lieu de la gestion de la faune sauvage sous régional.
  - Rédiger les TdR d'atelier pour choix des axes stratégiques et modérer l'atelier.
  - Produire un document des choix des axes stratégiques (sous-régional et national).
3. Faciliter la production du document de la stratégie :
  - En coopération et concertation des ATN, CN, CTP rédiger la première version du document de la stratégie.
  - En coopération et concertation avec des ATN, CN, CTP et la COMIFAC planifier et conduire des consultations aux niveaux nationaux et régional, y compris entre autres des visites aux pays, échange par moyennes électroniques, et représentation aux ateliers pertinents dans le sous-région, et rédiger le deuxième version du document de la stratégie.
  - Rédiger les TdR d'atelier sous-régional pour la validation de la stratégie et modérer l'atelier.
  - Rédiger la version finale du document de la stratégie.
4. Maintenir une coordination avec le CTP.

## **Gestion, logistique et calendrier**

### ***Gestion du projet***

La mission est suivie techniquement par le Conseiller Technique Principal du projet Viande de Brousse. Le Task Force se convient régulièrement par moyennes numériques pour discuter le progrès et le pilotage.

### ***Lieu du projet***

La mission se déroule principalement au Gabon, ensuite en RCA, RC et RDC, et des autres pays de la COMIFAC selon le besoin et plan de travail proposé par le consultant.

### ***Date de début et période de mise en œuvre***

La mission a une durée de trois mois, en deux parts. Le premier est prévu de mi-novembre jusqu'à mi-janvier. Le deuxième mission est prévu en mars.



## **Indicateurs clés de performance**

### ***Rapports obligatoires***

Mois	Rapports attendus
Novembre 2013	Synthèse sous-régionale. TdR d'atelier de concertation.
Décembre 2013	Rapport d'atelier des choix prioritaires. Le document d'orientation stratégique.
Février 2014	Deuxième draft de la stratégie.
Mars 2014	Troisième draft de la stratégie. TdR d'atelier de concertation. Rapport d'atelier sous-régional de la validation de la stratégie. Version finale de la stratégie. Rapport de la mission.

### ***Présentation et approbation des rapports***

Les rapports seront soumis au Conseiller Technique Principal du projet Viande de Brousse. Après l'approbation technique, le CTP les transmettra aux ECOFAC/RAPC. Les dates de soumission seront établies à partir du plan de travail fait par le Consultant facilitateur, ainsi que les dates des commentaires par les équipes du projet.

## **Exigences**

### ***Exigences principaux***

Le comité de sélection applique les critères principaux suivants :

#### *Académiques*

- Diplôme master d'étude universitaire / académique de la gestion des ressources naturelles ou d'un domaine équivalent.

#### *Langue*

- Excellence dans la maîtrise de la langue française : tous les pays couverts par cette mission sont francophones ; tous les documents officiels sont en français, y compris les documents juridiques ; tous les rapports, ainsi que le produit principal, la stratégie, sont en français.

#### *Expérience professionnelle*

- Générale
  - Dix ans ou plus dans le domaine de la gestion des ressources naturelles.
  - Expérience sur le terrain.
- Spécifique
  - Cinq ans ou plus dans le domaine de la gestion de la faune.
  - Une bonne connaissance d'environnement institutionnelle dans le domaine de la gestion de la faune sauvage des pays membres du COMIFAC.
  - Cinq ans ou plus dans le domaine des politiques nationales ou sous régional.
  - Cinq ans ou plus sur la problématique de la viande de brousse.
  - Une bonne connaissance du cadre légal des pays participants du projet Viande de Brousse.



- Une bonne compréhension et connaissance des coutumes, traditions, et pratiques de la gestion de la chasse et la faune sauvage par des diverses communautés sur le terrain.

### ***Exigences désirées***

Pour le comité de selection les critères suivants sont un atout

- Expérience de travailler dans le cadre gouvernemental.
- Expérience de travailler avec les ONG.
- Maitrise de la langue anglaise est considéré un atout.

## **APPEL A LA CANDIDATURE**

Les candidats doivent remplir la notice personnelle de la *FAO Personal History Form* (PHF). Résume clairement les compétences.

Envoyez le PHP à l'adresse suivante : [FAOSFC-Vacancies@fao.org](mailto:FAOSFC-Vacancies@fao.org) .

Il n'est pas obligatoire de joindre votre CV.

La date limite d'envoi est fixée au 06 Novembre 2013.